

DELIBERATION N°1 – Délégations du Comité au Président et au Bureau

Le Comité syndical a décidé de transférer au Président du SIED 70 les délégations suivantes :

1) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

2) Diriger les travaux du syndicat.

3) Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférant.

4) Réaliser les lignes de trésorerie sur la base des plafonds convenus avec l'organisme bancaire.

5) Représenter le SIED 70 soit en demandant, soit en défendant, fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

Le Comité syndical a donné délégation au Bureau de toutes ses attributions à l'exception, d'une part, de celles transférées au Président et, d'autre part, des suivantes :

1/ Vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

2/ Approbation du compte administratif ;

3/ Prises de dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;

4/ Décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;

5/ Adhésion de l'établissement à un établissement public ;

6/ Délégation de la gestion d'un service public ;

7/ Prises de dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville».

DELIBERATION N°2 - Désignation des membres du Conseil d'exploitation de la Régie des énergies renouvelables

Le Comité syndical désigne Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Marie BRETON, Philippe COMBROUSSE et André GAUTHIER comme membres du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables.

DELIBERATION N°3 - Désignation du directeur de la Régie des énergies renouvelables

Le Comité syndical approuve à l'unanimité, la proposition du Président de désigner Monsieur Fabrice TONGHINI comme directeur de la « Régie des énergies renouvelables ».

DELIBERATION N°4 - Désignation du représentant à la SEM « CÔTE D'OR ENERGIES »

Le Comité syndical approuve à l'unanimité, la proposition du Président et désigne Monsieur Pascal GAVAZZI, 1^{er} Vice-Président du SIED 70, comme représentant du SIED 70 pour siéger à l'assemblée générale ainsi qu'en tant qu'administrateur, au conseil d'administration de la SEM « Côte d'Or Energies ».

DELIBERATION N°5 - Commission d'appel d'offres du syndicat

Le Comité syndical désigne, d'une part, Madame Marie BRETON, Messieurs Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER et Daniel NOURRY, membres titulaires de la commission d'appel d'offres du SIED 70 et, d'autre part, Mesdames Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs André MARTHEY, Denis DAGOT et Jean-Noël CHAMBON, membres suppléants de cette commission.

DELIBERATION N°6 - Commission de délégation de service public du Syndicat

Le Comité syndical désigne, d'une part, Madame Marie BRETON, Messieurs Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER et Daniel NOURRY, membres titulaires de la commission de délégation de service public du SIED 70 et, d'autre part, Mesdames Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs André MARTHEY, Denis DAGOT et Jean-Noël CHAMBON, membres suppléants de cette commission.

DELIBERATION N°7 - Commission consultative de loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (TECV)

Le Comité syndical désigne, à l'unanimité, conformément à l'alinéa 2 de l'article L2224-37-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), parmi les délégués de l'assemblée délibérante, les délégués appelés à siéger au sein de cette commission consultative en la personne de :

Madame Marie BRETON – déléguée de GRAY, Messieurs Jean-Luc BRULE– délégué de BASSIGNEY, Jean Noël CHAMBON - délégué de BROYE-LES-LOUP-ET-VERFONTAINE, Christian CHORVOT – délégué de LURE, Gérard COUSIN - délégué de ANDELARROT, Lucien DELAITRE – délégué de PREIGNEY, Madame Marie-Pierre DUPRE – déléguée de SERVIGNEY, Messieurs Roméo FRANCHINI – délégué de CHOYE, Pascal GAVAZZI – délégué de LURE, Hervé GRATTÉ - délégué de CONFRACOURT, Frédéric GUIBOURG – délégué de RIOZ, Madame Virginie LUTHRINGER – déléguée de LURE, Messieurs Gabriel MIGNOT, délégué de LUXEUIL-LES-BAINS, Patrick NECTOUX - délégué de LARIANS-ET-MUNANS, Yves PELLETIER – délégué de NANTILLY, Patrick STRAUSS – délégué de SAULNOT, Philippe TRAN – délégué de FRAHIER-ET-CHATEBIER et Alain VILLARD – délégué de ETUZ.
